



Sébastien Frey, directeur technique et formateur chez ElectroPro (à gauche), et Gabriel Schlub, responsable Promotion & Formation au service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO). DAVID MARCHON

Former la relève ne s'improvise pas

Pour accompagner au mieux les apprenti-e-s dans leur parcours professionnel, les formatrices et formateurs en entreprise bénéficient d'une formation de base obligatoire. Elle peut désormais être complétée par des modules de formation continue.

Dans le canton de Neuchâtel, quelque 4200 personnes en formation apprennent actuellement un métier dans près de 1350 entreprises formatrices. Derrière ces parcours, des femmes et des hommes transmettent un savoir-faire et guident les apprenti-e-s dans leurs premiers pas dans le monde professionnel. « On entend souvent dire que former est plus compliqué qu'auparavant », observe Gabriel Schlub, responsable Promotion & Formation en charge des cours pour formatrices et formateurs en entreprise du canton de Neuchâtel. « Je crois surtout que les apprentis ont aujourd'hui besoin de davantage de sens : ils veulent savoir pourquoi ils font les choses, et pourquoi ils les font de telle ou telle manière. » Un constat partagé par Sébastien Frey, directeur technique chez ElectroPro à Neuchâtel. Il encadre des apprenti-e-s depuis une dizaine d'années. « On passe parfois autant de temps à essayer de comprendre un jeune ou à l'aider à surmonter certaines difficultés qu'à enseigner des aspects purement techniques du métier », résume-t-il.

Devenir formatrice ou formateur

Cette réalité parfois complexe rappelle l'importance de la formation obligatoire destinée aux formatrices et formateurs en entreprise (FEE). Pour encadrer des apprenti-e-s, les

entreprises doivent ainsi compter dans leurs rangs au moins une personne ayant obtenu l'attestation de cours pour FEE. Cette formation de 40 heures aborde notamment les aspects pédagogiques, la communication, le cadre légal de l'apprentissage, le suivi des apprenti-e-s ainsi que les relations avec les différents partenaires de la formation professionnelle. « L'objectif est de donner aux formatrices et aux formateurs les clés pour transmettre les compétences métier, mais aussi de les aider à mieux comprendre leur rôle, connaître leurs responsabilités et savoir comment réagir dans différentes situations », ajoute Gabriel Schlub. Dispensé sur cinq journées, le cours privilégie une approche concrète et pragmatique. En plus des aspects liés à l'accompagnement des apprenti-e-s, les participant-e-s bénéficient d'interventions spécialisées sur des thèmes tels que la sécurité au travail, l'orientation professionnelle ou encore la surveillance de l'apprentissage.

Nouveaux outils pour encadrer les apprenti-e-s

Si la formation obligatoire est un prérequis indispensable pour encadrer la relève, les FEE sont, dans leur pratique, confronté-e-s régulièrement à de nouvelles questions et de nouveaux besoins. C'est ce qui a poussé Sébastien Frey à approfondir sa formation et

à suivre cette année deux modules consacrés à la communication et aux méthodes d'apprentissage. « Dans notre entreprise, nous mettons déjà beaucoup de choses en place pour soutenir les jeunes en apprentissage », témoigne-t-il. « Mais j'avais envie de découvrir d'autres approches pédagogiques, d'autres outils et d'autres façons de communiquer avec les apprentis. »

Une offre de formation continue, mise en place en collaboration avec la Haute École fédérale en formation professionnelle (HEFP), est proposée depuis le début de l'année 2026 dans le canton. Il s'agit de modules courts, d'une demi-journée à deux jours, ce qui permet aux professionnel-le-s d'en bénéficier tout en conciliant leurs activités en entreprise. Les sujets abordés répondent à des besoins très concrets observés sur le terrain. « Les formations continues permettent de repartir avec des outils directement applicables », affirme Gabriel Schlub. Parmi les thèmes qui suscitent le plus d'intérêt figurent notamment la compréhension des générations Z et Alpha, les neurosciences appliquées à la formation ou encore les mécanismes qui influencent l'apprentissage et la motivation. « C'est aussi l'occasion de se remettre en question en tant que formateur », relève Sébastien Frey. « On réalise que certaines difficultés ne viennent pas uniquement des jeunes en apprentissage, mais aussi de notre propre manière de communiquer ou de transmettre pour les aider à réaliser leur projet. »

Une expérience extraordinaire

Car au-delà des méthodes et des outils, c'est bien la réussite des apprenti-e-s qui constitue

la principale source de motivation des FEE. Sébastien Frey se souvient notamment d'un jeune pour qui les deux premières années d'apprentissage avaient été particulièrement difficiles.

« Nous avons essayé différentes solutions et, en collaboration avec le SFPO, nous avons finalement mis en place un accompagnement personnalisé avec une coach en formation professionnelle de l'office de l'insertion des jeunes », raconte-t-il. « Petit à petit, nous l'avons vu s'ouvrir, prendre confiance et évoluer. Il a finalement obtenu son CFC. Aujourd'hui, il travaille toujours au sein de l'entreprise et prépare même un brevet fédéral. C'est une véritable fierté pour nous ! » Cette expérience témoigne de l'importance pour les FEE et pour les apprenti-e-s de ne pas rester seul-e-s face aux difficultés et de faire appel aux ressources en place. « Faire grandir un jeune est une expérience extraordinaire, et je suis convaincu que cette mission fait aussi grandir les formatrices et les formateurs eux-mêmes », explique Gabriel Schlub. « N'oublions pas que former des apprentis, c'est préparer l'avenir de nos professions », conclut Sébastien Frey.

Informations sur les cours pour formatrices et formateurs en entreprise et la formation continue



SCANNEZ CE QR CODE

Département de la formation et des finances (DFFI)

Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO)

Espace 1 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 889 69 40 - E-mail : sfpo@ne.ch

www.ne.ch

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL